



DECLARATION LIMINAIRE - CHSCT 09 - 3 juillet 2019

Monsieur le Président,

M.Darmanin, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, veut redistribuer le réseau de la DGFIP. Mais, son projet, baptisé dans un premier temps « géographie revisitée » puis «déconcentration de proximité» pour finalement devenir le « nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques » n'est ni plus ni moins qu'une entreprise de destruction de réseau de la DGFIP, avec pour conséquence l'amplification de la fracture territoriale.

Le mois de juin aura donc été celui des révélations et du choc pour l'ensemble des personnels. En quelques heures, le projet des pouvoirs publics a été porté à leur connaissance, provoquant un mélange de sidération et de colère. Mis en œuvre, ce projet aura des conséquences particulièrement néfastes, pour ne pas dire dévastatrices pour les agents comme pour nos concitoyens.

La présentation du gouvernement est particulièrement trompeuse.

Les points de contacts sur lesquels il s'appuie n'auront rien de comparable par rapport aux services actuels.

En effet, les « maisons France service » (MFS), prolongement des actuelles « maisons de service au public » (MSAP), n'assureront que des missions d'accueil généraliste : la plupart des missions de la DGFIP n'y seront pas exercées. Et contrairement à ce que laissent entendre le gouvernement et le Directeur Général dans les cartes de « géographie revisitée », elles ne prévoient pas pour l'heure de présence réelle et pérenne de la DGFIP (des formes ponctuelles de présences sont prévues, en complément de l'accueil itinérant).

Les cartographies présentées actuellement ne constituent que les prémices d'une destruction annoncée du réseau de proximité avec :

- des fusions et déplacements de services qui sont en devenir.
- des externalisations de missions également, (parfois dans le privé- la mission topo vers l'IGN les agences comptables)
- la départementalisation des affectations, généralisée à tout le territoire en 2020, et qui sera une des dernières pièces du puzzle visant à supprimer les garanties de maintien à la commune lors d'une réorganisation ou suppression de poste ou service.

Et que dire au passage du rallongement des délais de séjour entre 2 mutations et la mise en place de la rémunération au mérite, formidable outil de chantage à la mobilité forcée.

La situation que nous vivons est sans aucun doute la plus anxiogène connue par les agents.

Le DG attend des cadres, des agents et de leurs organisations syndicales une collaboration active pour construire, ensemble, le nouveau réseau de proximité des Finances Publiques.

Nous refusons de nous inscrire dans une quelconque discussion visant à mettre en oeuvre ce démantèlement des services et des emplois. Et c'est pourquoi, nous continuerons à nous battre pour améliorer notre service public, les droits et garanties des agents et que nous exigeons le retrait pur et simple de ce projet mortifère pour nos missions, mortifère pour le service public et dangereuse pour la santé physique et mentale des agents des finances publiques.

En effet, la situation actuelle est déjà préoccupante. Les personnels sont sous tension, la dégradation de l'exercice des missions n'est pas tenable, nous l'avons maintes fois démontré et dénoncé. Par conséquent, les conditions de travail en souffrent de plus en plus, le mal être au travail et la perte de sens se développent partout. Sans parler des perspectives de carrière, de plus en plus fermées et du pouvoir d'achat sacrifié par des années de gel de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire.

Les RPS représentent des risques recensés dans le DUERP.

Nous en rappelons la définition : ce sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

L'opacité de l'avenir professionnel des agents, la réorganisation envisagée pour notre réseau et l'éloignement probable du lieu de travail pour beaucoup d'entre nous, sont autant de dangers supplémentaires pour la santé physique et mentale des agents de la DGFIP dont vous êtes le garant, Monsieur Le Président.

Alors consacrez-vous, Monsieur Le Président, à une mission primordiale, celle de garantir la santé psychique et mentale des agents de la DDFIP 09. Et assurez leur, dès demain, une médecine de prévention à la hauteur des risques encourus, par la présence pérenne d'un médecin.

Proposer une plate-forme d'écoute et de soutien psychologique, des formations destinées à « reconnaître les signes avant coureurs chez les agents suicidaires » pour pallier la détresse à venir des agents concernés par toutes les fermetures et transferts de sites n'est pas la solution à la souffrance induite.

Et que dire du guide sur la Qualité de vie au travail présenté par l'administration comme un élément central qui devrait éradiquer la souffrance au travail (les RPS),

Quel crédit pouvons-nous accorder à ce guide, qui n'a pas fait l'objet d'une présentation aux organisations syndicales, et à son application, alors que nous savons que le CHS-CT va disparaître ? Comment conduire une démarche Qualité de Vie au Travail et travailler sur l'amélioration des conditions de travail alors que le gouvernement ne fait que détruire ou restructurer en permanence les services ?

Il est temps de démontrer tout le respect que l'administration prétend avoir envers les agents et à défaut d'être considérés, d'être protégés au mieux.